

AULAB  
CONCEPTEUR D'AVENIRS

RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2010  
PROGRAMME PARTENARIAL | 2011



# Éditorial

L'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune, l'AULAB, est un outil au service des collectivités, opérationnel depuis la fin de l'année 2006. Sa première grande mission aura été d'achever la réalisation du SCoT de l'Artois qui a été approuvé en février 2008. Cet important et ambitieux document d'urbanisme encadre désormais le développement de notre territoire.

L'une des principales missions de l'AULAB est ainsi d'apporter assistance et conseil aux collectivités afin de décliner localement les orientations et les préconisations du SCoT tant sur le plan réglementaire que dans la réflexion nécessaire à l'amélioration des projets d'aménagement et de développement.

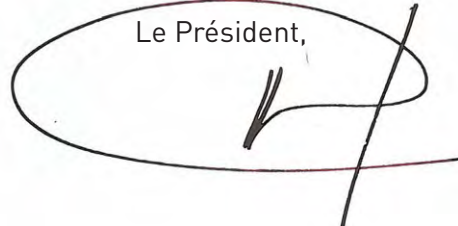
Partenaires de l'AULAB, Présidents et Maires de collectivités sont de plus en plus demandeurs à solliciter l'intervention de l'AULAB qui sera ainsi intervenue sur une cinquantaine de communes en 2010. La qualité du travail de la jeune équipe de l'Agence est désormais reconnue par les Élus de notre territoire qui sont donc de plus en plus nombreux à l'associer à leurs projets.

Cette reconnaissance dépasse désormais les limites de notre arrondissement puisqu'après la Communauté de Communes du Saint-Polois en 2009, le territoire de l'AULAB s'est agrandi, en 2010, de 4 nouvelles intercommunalités et de 2 communes, portant ainsi l'aire d'intervention à 206 communes représentant un peu plus de 330 000 habitants. La réforme de la coopération intercommunale mais aussi les évolutions du paysage intercommunal pourraient amener d'autres sollicitations en 2011 ou 2012.

J'ai donc le plaisir de vous transmettre la 3<sup>ème</sup> édition annuelle du Rapport d'Activités et du Programme Partenarial de l'Agence d'Urbanisme, portant respectivement sur les années 2010 et 2011. Ils vous permettront de découvrir la diversité de ses missions et de ses actions. Outre les soutiens de l'État, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais et de la CCI de Béthune devenue CCI de l'Artois, il faut également souligner le partenariat accru avec l'ADEME qui porte notamment sur le rôle de l'AULAB dans la diffusion des bonnes pratiques environnementales dans la planification et le développement territorial, au travers de la mise en oeuvre du Grenelle de l'Environnement.

Confrontés à la nécessité d'adapter notre territoire aux effets du changement climatique, nous devons, dès aujourd'hui, engager des réflexions essentielles sur son devenir. Elles devront être conduites à la large échelle, au delà de nos limites communales ou intercommunales, de la coopération métropolitaine.

L'Agence d'Urbanisme qui intervient déjà sur un vaste territoire, se doit d'être un des outils d'ingénierie qui permettront à nos collectivités de relever ces nouveaux défis, en particulier dans la mise en oeuvre de démarches innovantes de planification territoriale.

Le Président,  
  
Alain WACHEUX



# Territoire de l'AULAB



Réalisation : AULAB. Mars 2011.  
 Sources : BD CARTO® - ©IGN Paris 2007 - reproduction interdite.



# Sommaire

<b>Les missions de l'Agence</b>	6
<b>L'organisation de l'Agence</b>	7
<b>Le nouveau Programme Partenarial</b>	10
<b>Maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville</b>	12
Le SCoT de l'Artois	11
Le SCoT du Pays du Ternois	13
La promotion de la Haute Qualité Environnementale (HQE) dans les documents de planification territoriale	14
La promotion de la Haute Qualité Environnementale (HQE) par les Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU)	15
La promotion de la Haute Qualité Environnementale (HQE) par les études-conseil aux projets d'aménagement	19
L'expérimentation DIACT Villes Moyennes à Béthune et la définition d'une stratégie urbaine sur Bruay-la-Buissière	20
Les autres actions	21
<b>Développer une offre de logements adaptée aux besoins de l'ensemble de la population</b>	24
Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)	24
Les autres études	25
<b>Promouvoir des politiques durables de mobilité</b>	26
L'étude pôles d'échanges sur les gares de Lillers et d'Isbergues	26
L'étude pôles d'échanges sur les gares de Merville et de Sailly-sur-la-Lys	26
Le schéma d'aménagement des infrastructures	27
La synthèse des études TCSP	27
L'atlas de l'accidentologie	27
<b>Introduire et développer la nature dans les espaces urbains. Améliorer l'environnement</b>	28
L'Atlas cartographique de la Trame verte et bleue du SCoT de l'Artois	28
Les autres études	29
<b>Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation</b>	31
Les Observatoires	31
Les lettres de l'AULAB	32
Le site Internet	32
Le Système d'Information Géographique (SIG)	33

# Les missions de l'Agence

L'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune (AULAB) a été créée à la fin de l'année 2005 sous la forme d'une association loi 1901 par la Communauté d'Agglomération Artois Comm., les Communautés de Communes Artois-Flandres, Artois-Lys et Noeux et Environs, les Villes de Béthune et de Bruay-la-Buissière et le Syndicat Mixte pour le SCoT de l'Artois (SMESCOTA).

Elle a été agréée par l'État mi 2006 et adhère à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe aujourd'hui 52 agences réparties sur le territoire de la France et de l'Outre-Mer.

Nées en 1967 avec la Loi d'Orientation Foncière, les agences d'urbanisme ont vu leur champ d'action évoluer de l'urbanisme vers des questions plus larges d'aménagement et de planification du territoire, de développement économique, de transports et d'environnement.

Avec les nouvelles structures de coopération intercommunale et les territoires de projet définis par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) et la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), les agences d'urbanisme ont vu leur rôle d'harmonisation des politiques urbaines à l'échelle des aires urbaines, être reconnu au plan national.

Les principales missions des agences et de l' AULAB sont :

- **l'Observation**

L'observation permanente des phénomènes urbains constitue l'une des missions principales du métier des agences d'urbanisme. Elle permet au travers du recueil de données spatiales, économiques, sociales auprès de fournisseurs de données très divers, d'appréhender les territoires et leur fonctionnement.

- **l'Analyse**

Souvent chargée du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, l'AULAB alerte les Élus régulièrement par le biais d'études ou de rapports, des évolutions qui s'opèrent sur leurs territoires. Cette mission d'analyse est souvent assortie de propositions d'actions ou de conseils. L'AULAB est un outil partenarial qui lui permet d'être un lieu de débats entre les acteurs locaux (institutionnels, collectivités, professionnels).

- **l'Accompagnement**

Forte de connaissances acquises grâce à l'observation des territoires, l'AULAB accompagne les collectivités territoriales dans l'élaboration de leur document de planification ou de programmation à l'échelle du pays, de l'agglomération, des communes ou des quartiers.

- **la Gestion de projet**

L'AULAB peut aller au-delà de l'accompagnement et proposer des projets alternatifs et des transferts de savoir-faire. Elle est en capacité de programmer des projets et de les mener en relation avec les communes et intercommunalités concernées.

La mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement conforte les missions des agences d'urbanisme en confirmant qu'elles sont l'un des principaux moteurs de la promotion de la ville durable.



# L'organisation de l'Agence

Outre les membres de droit, l'État et les 9 collectivités qui constituent son territoire d'intervention, l'AULAB compte au titre de ses membres associés : la Région Nord/Pas-de-Calais, le Département du Pas-de-Calais, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Arrondissement de Béthune (devenue CCI de l'Artois), la Chambre des Métiers de Région Nord/Pas-de-Calais, la Chambre d'Agriculture de Région Nord/Pas-de-Calais, l'Université d'Artois et d'autres organismes publics locaux ou régionaux dont les représentants siègent dans ses 3 instances décisionnelles : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau.

## • L'Assemblée Générale

Constituée des représentants de tous les membres et des personnes morales de l'association, elle contrôle l'activité et statue sur le mode de fonctionnement de l'Agence. Regroupant 57 membres, elle se réunit au moins une fois par an.

## • Le Conseil d'Administration

C'est l'organe d'administration et de décision de l'Agence. Il a notamment la charge de délibérer sur le Programme Partenarial d'Activités (PPA) de l'Agence qui définit les études à mener par l'équipe technique. Se réunissant au moins 2 fois par an, ce conseil est composé de 25 représentants issus des différentes structures membres de l'Agence.

## • Le Bureau

Il est élu au sein du Conseil d'Administration qu'il a pour mission d'animer et se réunit au moins deux fois par an. Il est composé :

- du Président : Monsieur Alain WACHEUX, Maire de Bruay-la-Buissière et Président de la Communauté d'Agglomération Artois Comm ;

- de 2 Vice-Présidents : Monsieur Yves DUPONT (1<sup>er</sup> Vice-Président), Maire d'Annequin et Président du SMESCOTA et Monsieur Pascal BAROIS (2<sup>ème</sup> Vice-Président), Président de la Communauté de Communes Artois-Lys ;

- d'un Trésorier : Monsieur Jacques NAPIERAJ, Maire d'Isbergues et Président de la Communauté de Communes Artois-Flandres ;

- d'un Secrétaire : Monsieur Jacques VILLEDARY, Maire de Noeux-les-Mines et Président de la Communauté de Communes de Noeux et Environs ;

- de 3 membres :

- Monsieur Olivier GACQUERRE représentant la Ville de Béthune ;

- Monsieur Albert BONNAIRE représentant la Ville de Bruay-la-Buissière ;

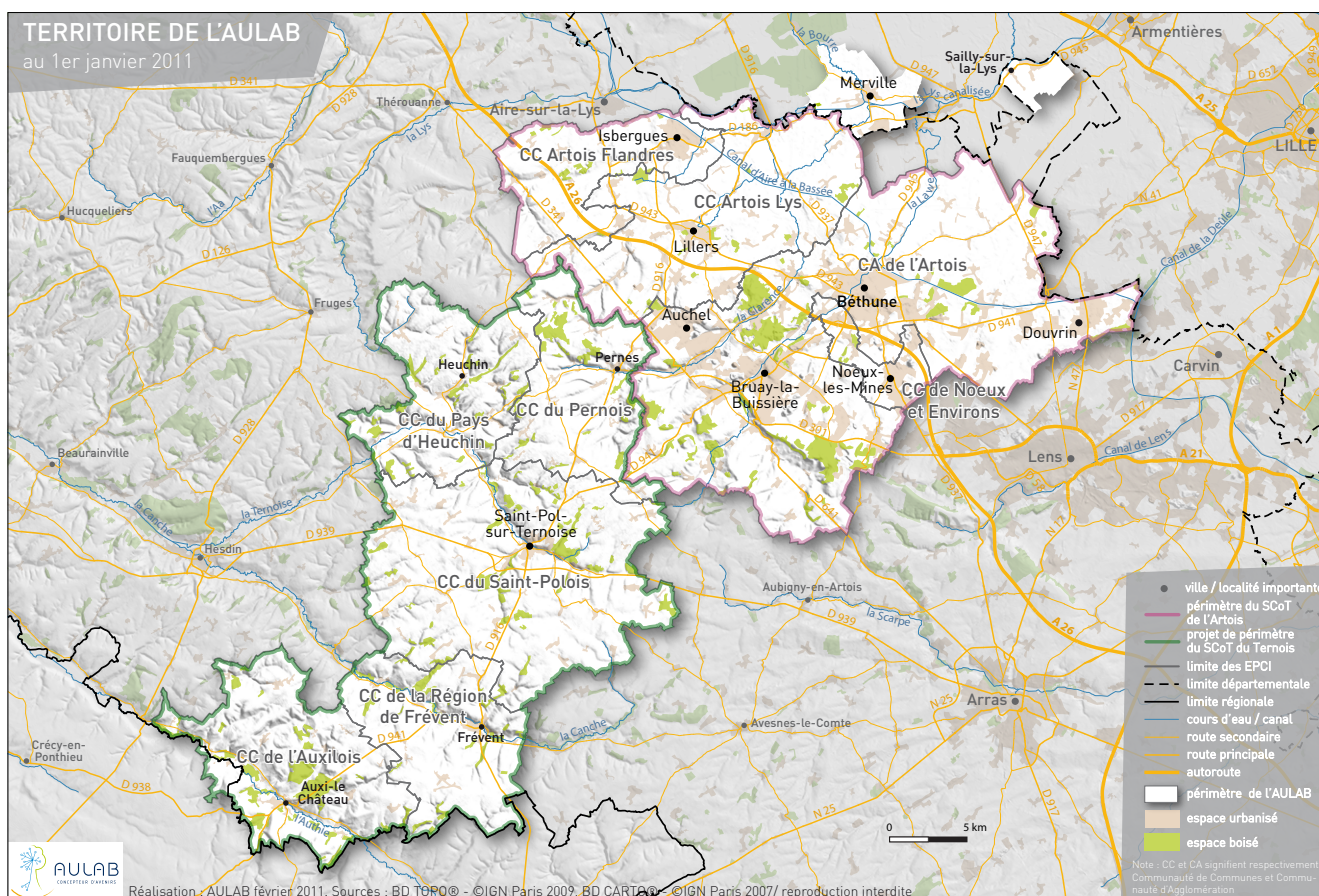
- Monsieur Marc BRIDOUX représentant la Communauté de Communes du Saint-Polois.

# Le territoire d'action de l'Agence

Le territoire d'action de l'Agence couvre les périmètres de 9 intercommunalités :

- la Communauté d'Agglomération Artois Comm ;
- la Communauté de Communes Artois-Flandres ;
- la Communauté de Communes Artois-Lys ;
- la Communauté de Communes de Noeux et Environs ;
- la Communauté de Communes du Saint-Polois ;
- la Communauté de Communes du Pays d'Heuchin ;
- la Communauté de Communes du Pernois ;
- la Communauté de Communes de l'Auxillois ;
- la Communauté de Communes de la Région de Frévent.

La ville de Merville et la commune de Sully-sur-la-Lys font également partie du territoire d'intervention de l'Agence.





# L'équipe de l'Agence

Pour réaliser les missions qui lui ont été confiées par ses membres, l'AULAB est animée par une équipe permanente de 15 personnes d'horizons et de compétences diversifiés et complémentaires.



# Le nouveau Programme Partenarial des Agences d'Urbanisme

Extraits du préambule du protocole de coopération entre le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) et la FNAU.

*« Le Grenelle de l'environnement a donné une impulsion déterminante à l'émergence d'une nouvelle politique en faveur de l'environnement.*

*L'aménagement et le développement durable des territoires constituent un enjeu clef de cette démarche nationale. L'implication forte des structures politiques et professionnelles en charge de l'urbanisme en conditionnera la réussite.*

*Outils d'ingénierie partenariaux et pluridisciplinaires, les agences d'urbanisme peuvent jouer un rôle majeur dans la promotion et la mise en œuvre des dispositions du Grenelle, de par la nature même de leurs missions définies dans le Code de l'Urbanisme. Dans leurs travaux et leurs projets, elles s'efforcent d'articuler les échelles, de marier les disciplines et de combiner les approches, au plus près des exigences de transversalité du développement durable dans sa triple dimension économique, sociale et environnementale.*

*La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'État ont souhaité formaliser dans un protocole de coopération, l'implication des agences dans la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement et l'engagement de l'État à soutenir leur réseau. Ce protocole complète la Charte de Partenariat signée en 2001. Le protocole propose un cadre commun d'intervention pour concrétiser dans les territoires où sont présentes les agences d'urbanisme, les orientations du Grenelle de l'Environnement. »*

## UN PROGRAMME DE COOPÉRATION POUR PROMOUVOIR ET ALLER RÉSOLUMENT VERS UNE VILLE DURABLE

Le programme de coopération porte sur 5 axes d'intervention qui redéfinissent le partenariat entre l'État et les agences d'urbanisme, et aux niveaux régional et local, entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), appuyée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 62 (DDTM), et l'AULAB.

Le Programme Partenarial d'Activités 2011 de l'AULAB prend en compte les orientations de ce protocole. Il a été organisé sur la base de ses 5 volets contractuels, en y intégrant les actions et les études engagées précédemment et, notamment, celles conduites en 2010 qui constituent le présent rapport d'activités.

## Le SCoT de l'Artois

### • Suivi et mise en oeuvre

L'Agence effectue pour le compte du SMESCOTA les missions de coordination, de pilotage, et d'animation du SCoT de l'Artois (certifié exécutoire depuis le 1er juin 2008). L'Agence travaille sur la mise en compatibilité des PLU et POS avec le SCoT. Au 31 mars 2011, on comptabilise 31 communes qui devraient lancer leurs procédures de révision pour se mettre en compatibilité avec le SCoT.

L'Agence effectue un travail d'accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, notamment pour faciliter la traduction opérationnelle des orientations stratégiques du SCoT. L'Agence a réalisé avec les Services de l'État une grille d'analyse des PLU. Cet outil permet de juger de la compatibilité des documents d'urbanisme existants avec le SCoT, mais aussi d'élaborer les avis sur arrêt projet. L'Agence rédige les avis sur arrêts projets des PLU pour le SMESCOTA et anime la commission de suivi des PLU. En effet, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du SCoT, le SMESCOTA, en tant que Personne Publique Associée, doit rendre un avis sur les PLU. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, cette commission a en charge l'analyse des grands projets commerciaux pour éclairer l'avis du SMESCOTA en CDAC.

L'Agence a réalisé la « boîte à outils » du SCoT de l'Artois. Document pédagogique destiné à tous les acteurs publics et privés, celui-ci apporte des réponses concrètes aux questions que les Élus se posent durant l'élaboration des documents d'urbanisme. Diffusée en septembre 2010, cette boîte à outils est composée de 25 fiches techniques, de la grille d'analyse des POS/PLU, des orientations à la loupe, des outils de l'action foncière et de la méthodologie du diagnostic foncier à urbaniser à vocation habitat.



Enfin, une réflexion pourrait être engagée pour une éventuelle révision anticipée du SCoT de l'Artois afin d'élaborer un Document d'Aménagement Commercial (voir ci-après), d'intégrer les préconisations et les prescriptions du SAGE de la Lys, des lois Grenelle 2 et des nouveaux projets recensés tel le TCSP.

L'Agence va coordonner et piloter l'étude de l'analyse de l'occupation des sols historique qui doit être lancée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011.

### • Document d'Aménagement Commercial du SCoT de l'Artois

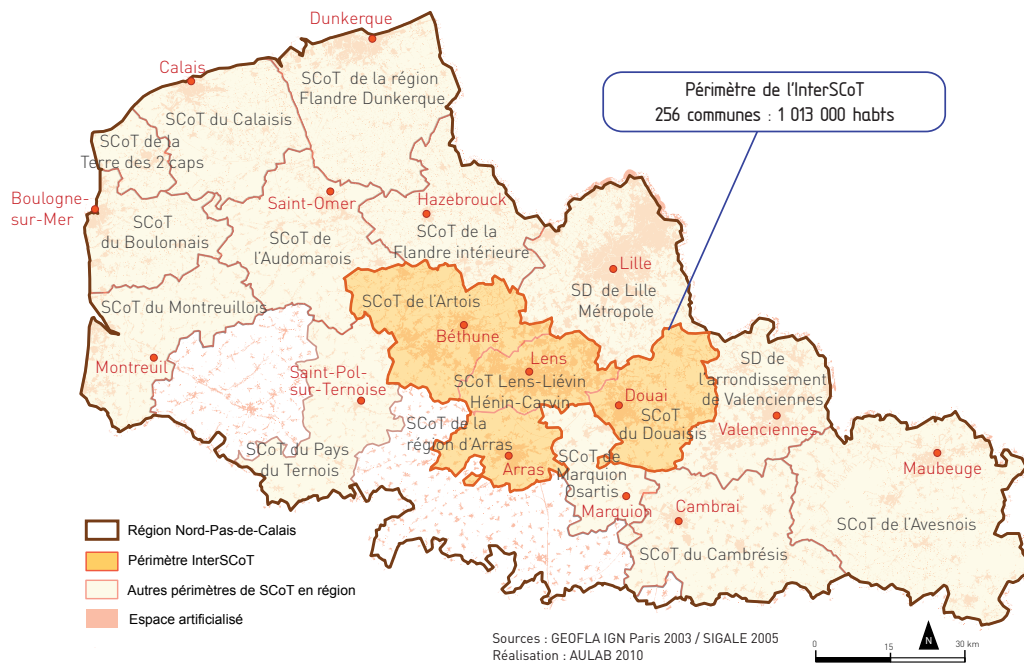
En 2010, le débat sur la nécessité d'engager une démarche de réflexion et de coordination sur l'urbanisme et le développement commercial a été lancé par le SMESCOTA. La loi Grenelle 2 et la loi relative à l'urbanisme commercial (qui doit être approuvée en juillet 2011), vont se traduire par la disparition de ce dernier au profit de l'urbanisme réglementaire qui instaurera la réalisation d'un Document d'Aménagement Commercial (DAC) qui réglementera sur un territoire couvert par un SCoT, les développements commerciaux. Ces DAC devront être intégrés dans les SCoT qui devront donc être révisés pour ce faire. Si le SMESCOTA le décidait, l'AULAB pourrait réaliser le DAC du SCoT de l'Artois, en 2011.

# Maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville

## • Démarche « InterSCoT Terres du Nord »

L'Agence assure le suivi et le portage de la démarche InterSCoT « Terres du Nord ». Cette démarche regroupe 4 Syndicats Mixtes de SCoT : SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, du Douaisis, d'Arras et de l'Artois. Cette démarche porte sur des réflexions sur les espaces limitrophes entre les SCoT, sur des actions communes d'observation thématique (exemple : la nouvelle photo interprétation commune à ces territoires et l'analyse de leurs évolutions) et sur une analyse des convergences et divergences entre les SCoT.

Un travail sur des indicateurs communs de suivi et d'évaluation est envisagé pour l'année 2011.



## • Occupation des sols 2009

Dans le cadre de l'InterSCoT, l'AULAB a participé au pilotage technique de la réalisation de la base de données de l'occupation du sol à partir d'une photo aérienne de 2009. Cette base constitue un véritable outil de référence alors que la Région Nord/Pas-de-Calais engage la phase de déclinaison territoriale de sa Directive Régionale d'Aménagement. Elle permet aujourd'hui de disposer d'une vision globale sur un vaste territoire allant de Béthune à Valenciennes.



# Le SCoT du Pays du Ternois

Les débats autour de la loi Grenelle 2 et notamment les modifications projetées du Code de l'Urbanisme en matière de limitation de l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones dans les PLU, en l'absence de SCoT, ont amené les Élus des 5 Communautés de Communes du Pays du Ternois, à décider la réalisation d'un SCoT à l'échelle du Pays.

Le périmètre du SCoT et les statuts du Syndicat Mixte, décidés au printemps 2010, ont connu quelques retards dans leur approbation par la Préfecture, notamment en raison de la présence d'une commune du Département de la Somme dans la Communauté de Communes de l'Auxillois, nécessitant les avis conformes des Préfets et des Conseils Généraux des deux départements. Ils ont été arrêtés le 25 mars 2011.

Une Approche Environnementale de l'Urbanisme sera également conduite sur le périmètre de ce SCoT pour en faire un SCoT rural exemplaire. Les études de diagnostic seront lancées courant 2011.

## COMMUNES DU PAYS DU TERNOIS

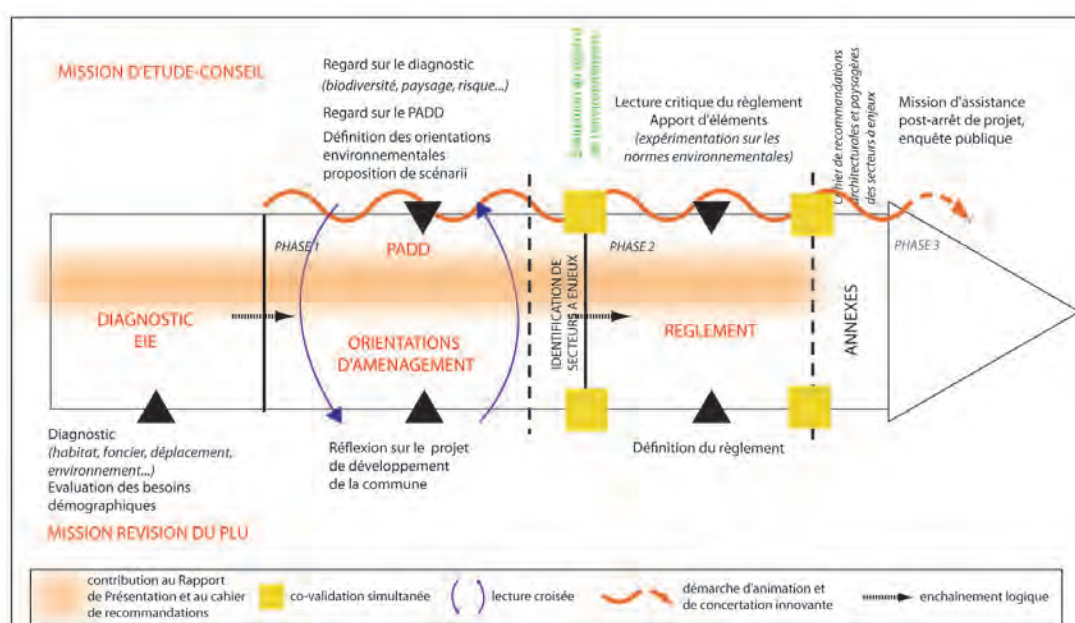


## La promotion de la HQE dans les documents de planification territoriale

L'Agence remplit une mission de conseil auprès des communes pour les aider à mieux appréhender les nouveaux enjeux liés au développement durable et au projet de loi ENE, qui devront être intégrés au sein des documents de planification. Ainsi, l'Agence d'Urbanisme intervient :

- dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme à travers une démarche d'accompagnement des communes ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- au titre de la convention FRAMEE (AULAB/ Région/ ADEME), en tant que maître d'ouvrage délégué pour la réalisation d'une mission étude et conseil sur le volet « Qualité Environnementale et Développement Durable » des PLU. Cette démarche expérimentale est menée de façon conjointe et partenariale (mission de révision de PLU et mission d'étude-conseil) sur 4 communes choisies selon leur typologie : Annezin (commune périphérique de la ville centre), Marles-les-Mines (commune de l'ancien bassin minier) et La Couture (commune périurbaine). La commune de Béthune ayant souhaité approuver son PLU plus rapidement, la commune de Merville a été retenue pour s'y substituer. Les bureaux d'études ont été choisis début 2010 et la mission devrait s'achever fin 2011.

### Méthodologie appliquée aux PLU QEDD



# La promotion de la HQE par les Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU)

Outre d'avoir poursuivi la réflexion nationale lancée par l'ADEME sur l'évaluation des Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU) qui a abouti à confirmer que l'AEU était une démarche intéressante et qu'il convenait de la soutenir encore quelques temps, l'ADEME a demandé à l'AULAB de présenter son expérience sur d'autres territoires, notamment en Lorraine, et auprès de différents acteurs comme les Établissements Publics Fonciers.

La démarche AEU est une démarche originale permettant en phase d'engagement d'un projet urbain de préciser l'état des lieux environnemental sous toutes ses facettes, de dégager des enjeux et de proposer des orientations et des préconisations d'aménagement. L'AULAB a présenté son expérience, dans le cadre de la coopération internationale lors d'un colloque organisé par l'École d'Architecture de Bruxelles.

Elle a été également présentée lors d'un séminaire européen, organisé par le Collège de l'Europe à Bruges. A cette occasion, le Collège de l'Europe a proposé que l'AULAB puisse participer à une réflexion européenne qui sera lancée sur la régionalisation des territoires en Europe.

## Les AEU terminées en 2010 et début 2011 :

### • AEU sur l'aménagement du site de la Courrery à Gonnehem

Cette emprise de plus de deux hectares au centre du bourg apparaît comme un site éminemment stratégique pour diversifier l'habitat et renforcer le centre de cette commune périurbaine fortement concernée par les enjeux d'étalement urbain. L'AEU a abouti en 2010 à la définition d'un projet d'aménagement exemplaire permettant d'introduire une nouvelle offre de logement sur la commune.



### • AEU sur le centre-ville et le quartier de la gare de Lillers



La ville de Lillers a sollicité l'AULAB afin que soit réalisée une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) sur le centre ville et le quartier de la gare de la commune.

Cette étude qui s'est achevée fin 2010, a permis de définir un projet urbain sur l'ensemble des friches industrielles et urbaines qui jouxtent le centre ville, en lien avec le projet de réaménagement du pôle gare.

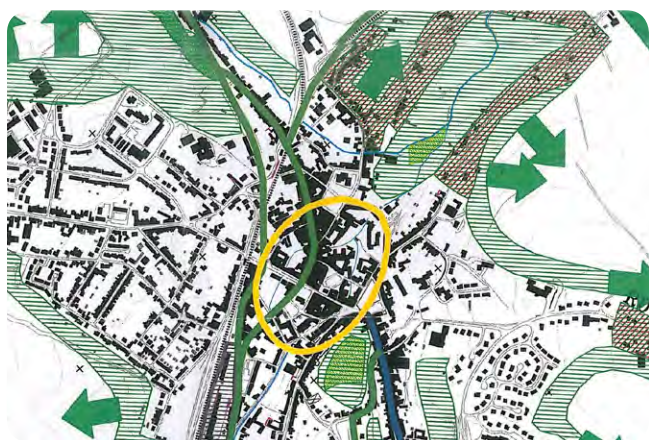
# Maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville

## • AEU sur le projet de requalification du centre-ville d'Isbergues

Alors que différentes interventions sont mises en œuvre dans le secteur du centre-ville d'Isbergues (requalification de l'espace public, construction d'équipements...), l'Approche Environnementale de l'Urbanisme a conduit, dans un premier temps, à la définition d'une stratégie globale de requalification du centre intégrant notamment des objectifs de qualité environnementale, puis, dans un deuxième temps, à des préconisations d'aménagement précises sur deux sites à enjeu du centre-ville.



## • AEU sur le centre-ville de Saint-Pol-sur-Ternoise



L'AULAB a été consultée pour élaborer un cahier des charges pour la réalisation d'une AEU visant à définir un projet urbain durable pour Saint-Pol-sur-Ternoise. Cette AEU est achevée depuis janvier 2011 et 4 sites en renouvellement urbain sous convention EPF ont été retenus pour le renouvellement du centre-ville de Saint-Pol, notamment la réaffectation de l'ancien hôpital.

## • AEU sur la zone du Rabat à l'entrée nord de Béthune



L'émergence d'une dynamique d'éco-quartier sur l'un des derniers espaces urbanisables de Béthune était la porte d'entrée de cette AEU. Ce secteur situé entre l'ancien canal, la rocade nord de Béthune et la rue du Rabat, avait fait l'objet d'un projet de lotissement bioclimatique. Un nouveau projet mixte alliant habitat et activités économiques sous le prisme de la Haute Qualité Environnementale a été défini. L'AEU est terminée depuis février 2011 après la validation d'un scénario d'aménagement dont le support est la trame verte et bleue.



## Les AEU en cours :

- AEU sur la partie nord de Fouquières-les-Béthune



Source: Orthophotoplan Aérodata France copyright 2010 © Tous droits réservés / PPIGE

En accord avec les volontés communales de préservation de l'espace agricole, l'AEU sur la partie nord de Fouquières-les-Béthune a pour objectif de proposer un projet urbain durable axé sur le renouvellement urbain et une requalification des zones d'activités existantes au nord de l'autoroute A26 en prise directe avec le tissu urbain existant.

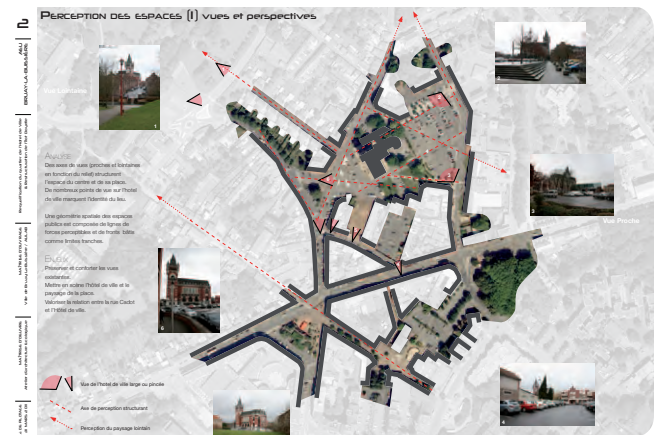
Les conclusions de l'étude sont prévues pour l'été 2011.

- AEU sur les îlots Doyelle et hôtel de ville à Bruay-la-Buissière

Le quartier de l'hôtel de ville souffre en certains points d'un aménagement et d'une organisation qui limitent son attractivité et son dynamisme. L'îlot Doyelle et la place Henri Cadot représentent pour la ville de Bruay-La-Buissière des espaces prioritaires d'intervention.

L'étude qui débute en 2011 vise à définir le réaménagement de cet ensemble urbain et plus largement à requalifier l'ensemble du quartier de l'hôtel de ville.

- AEU sur la Friche CIB/NORELEC à Béthune



Ce quartier se caractérise par un tissu urbain dense et multifonctionnel fait de succession d'habitats plus ou moins vétustes, de commerces de proximité, d'activités tertiaires et ponctué de quelques friches. Il est stratégiquement positionné à proximité de lieux structurants tels que le centre ville, l'hôpital, le pôle universitaire et la gare.

Cette AEU a été lancée en janvier 2011 et l'enjeu réside donc dans une intégration optimale de cette opération dans son environnement très urbain et dans la qualité environnementale de ses aménagements.

# Maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville

- AEU sur la requalification et l'extension de la ZI de Saint-Pol-sur-Ternoise



Source : Orthophotoplan I2G 2005©I2G Orthophotoplan2005 / PPIGE PPIGE

L'objectif est d'intégrer des préconisations environnementales et énergétiques exemplaires pour ce projet. Un schéma d'ensemble sera réalisé pour la requalification et l'extension de cette Zone Industrielle ancienne mais très dynamique constituant un pôle agro-alimentaire d'importance régionale. Il s'agira de faciliter le développement du tissu industriel local, la création d'emplois par l'aménagement durable de cette zone et améliorer les pratiques environnementales des entreprises et de la collectivité. A cet effet une démarche HQE™ Aménagement sera mise en œuvre.

- AEU sur la ZAC « coeur de ville » à Sailly-sur-la-Lys

Le PLU de Sailly-sur-la-Lys comporte deux zones à urbaniser qui forment un vaste site de projet situé en continuité du tissu existant, dans l'espace intermédiaire entre les deux noyaux urbains de la commune (Sailly-bourg et hameau du Bac Saint-Maur). Dans un contexte de développement démographique et souhaitant offrir une alternative au modèle de développement qui a caractérisé les communes périurbaines du secteur depuis plusieurs décennies, la commune a sollicité l'AULAB pour conduire une AEU et l'assister dans la définition d'un projet urbain de qualité, aux impacts environnementaux les plus limités.

### *Les AEU qui débiteront en 2011 :*

- AEU sur l'ancien quartier de la gare et les friches Engrais Nord France à Merville



L'objectif général de la mission est de définir un projet urbain à haute qualité environnementale sur l'ensemble du périmètre AEU (quartier de la gare et sites Engrais Nord France) en intégrant l'hypothèse d'une réouverture de la ligne au trafic voyageurs et de l'implantation/reconstitution d'un pôle d'échanges aux abords immédiats du centre ville. Les scénarios d'aménagement envisagés devront prendre en compte tout particulièrement la trame verte et bleue servant de base au projet de développement de Merville.

- AEU sur le projet urbain de la ville d'Houdain

Cette étude vise à définir une stratégie globale pour la commune en identifiant les axes stratégiques et les sites de développement en fonction des contraintes et des potentiels environnementaux et urbains. Cette stratégie sera déclinée par des préconisations sur les différents sites stratégiques : identification des enjeux urbains et environnementaux et proposition des principes d'aménagement.

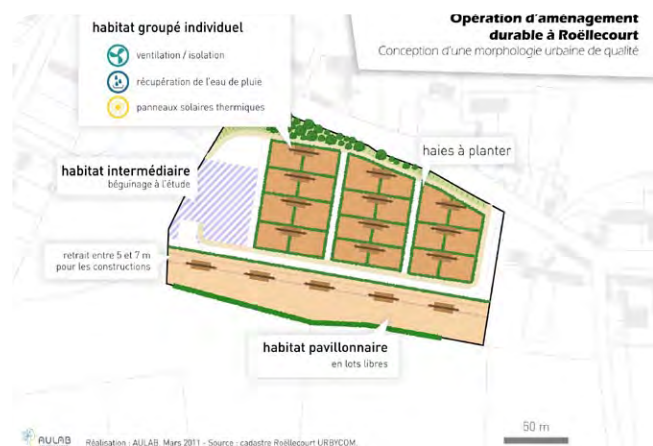
# La promotion de la HQE par les études-conseils aux projets d'aménagement

## • Etude-conseil sur la commune de Roëllecourt

L'AULAB accompagne la commune de Roëllecourt dans la conception d'une opération d'aménagement durable. Ce village de 628 habitants en 2007, intégré au pôle urbain de Saint-Pol-sur-Ternoise, a vu sa population augmenter ces dernières années sous l'effet de la périurbanisation (accès direct à la RD 939 St-Pol/Arras).

Un diagnostic et des préconisations d'aménagement ont été réalisés sur une zone constructible libre de 3,16 ha, située à proximité de la Mairie/École, permettant d'épaissir le tissu urbain de ce village-rue. Ce secteur possède un caractère bocager à préserver et à intégrer dans l'aménagement futur.

Les orientations d'aménagement s'appuient sur la démarche HQE™-Aménagement, conçue par l'Association HQE. L'approche est ainsi déclinée à travers plusieurs thèmes, comme l'intégration et la cohérence du lotissement avec le tissu urbain,



la préservation des ressources naturelles, la qualité environnementale et sanitaire de l'aménagement et la promotion d'une vie sociale de proximité. Cette étude d'assistance-conseil sera finalisée pour mi-2011.

## • Accompagnement de la Ville de Béthune concernant l'éco-quartier de la rue de l'Horlogerie

L'AULAB, en tant que conseil et veille stratégique aux côtés de la Ville de Béthune, a participé aux différentes réunions de réflexions sur le nouveau projet et à l'élaboration des dossiers présentés par l'aménageur de la zone, au titre de « l'excellence territoriale » ou de l'appel à projet sur les éco-quartiers et au printemps 2011 à la candidature à l'appel à projets écoquartier lancé par l'État.

Par ailleurs, la Ville de Béthune étant engagée dans un certain nombre d'études à vocation exemplaire, le projet d'éco-quartier avait été retenu sur la période 2007-2010 comme un des 10 sites pour l'expérimentation nationale de la démarche HQE™ Aménagement. Après avoir participé à l'amélioration de cette méthodologie, l'Agence coordonne la mise en oeuvre d'une AMO HQE qui a été chargée d'élaborer une charte d'objectifs développement durable pour l'éco-quartier qui s'appuie largement sur le guide renouvellement urbain durable de l'Aire Métropolitaine de Lille et tire les enseignements de la méthodologie HQE™ Aménagement.

## L'expérimentation DATAR Villes Moyennes Béthune

Quelle place pour les villes moyennes entre l'espace rural et les aires métropolitaines ?

En 2008, Béthune a été sélectionnée par la DATAR parmi 20 autres villes moyennes afin de questionner son rôle de pôle structurant du sud de l'Aire Métropolitaine Lilloise. Le travail engagé a permis d'imaginer le devenir de la ville au regard des enjeux du renouvellement urbain, de la nature en ville, du développement des transports collectifs, ou des équipements de santé...

La démarche a abouti à l'émergence d'un véritable projet urbain autour du point nodal du quartier de la gare réunissant les quartiers et sites en renouvellement (Mont Liébaut, Rotonde, Testut, rue de Lille...). Au printemps 2010, l'exposition « Béthune, la ville qui s'invente », a permis de découvrir cette stratégie et les grands projets béthunois.



## Définition d'une stratégie urbaine pour la ville de Bruay-la-Buissière

Dans le cadre de l'expérimentation nationale « 20 villes moyennes témoins » lancée par la DATAR, l'Agence a accompagné la Ville de Béthune dans la conduite d'une réflexion sur son renouvellement urbain.

La Ville de Bruay-la-Buissière a souhaité que l'Agence puisse également l'accompagner dans la définition d'une stratégie de développement urbain.

L'AULAB a donc lancé une étude de « stratégie pour le développement et la qualité de vie de la ville de Bruay-la-Buissière ». Cette étude de prospective urbaine s'appuie en particulier sur la valorisation de la trame paysagère qui constitue un potentiel important pour le retissage urbain de cette ville.

Ses conclusions devraient être rendues pour la fin 2011. Cette étude a été confiée à Gilles VEXLARD, Grand Prix du Paysage en France et en Allemagne.

La Ville de Bruay-la-Buissière a demandé, par ailleurs, que l'AULAB puisse accompagner son équipe ANRU dans l'élaboration des indicateurs de suivi de son projet.

## Les autres actions

### • La méthodologie du « diagnostic foncier agricole »

Afin de mieux intégrer l'activité agricole dans les PLU et de répondre à l'exigence du Grenelle 2 de modération de la consommation du foncier agricole, l'AULAB va mettre au point en 2011 une méthodologie de diagnostic foncier agricole accompagnant la réalisation des documents de planification.

Élaborée avec la participation de la DDTM, des intercommunalités, du Conseil Général et de la Chambre d'Agriculture de Région, cette méthodologie proposera une analyse à différentes échelles (SCoT, commune, zone, parcelle) des potentiels agricoles, des fonctions de l'agriculture et des enjeux et pressions sur le territoire.

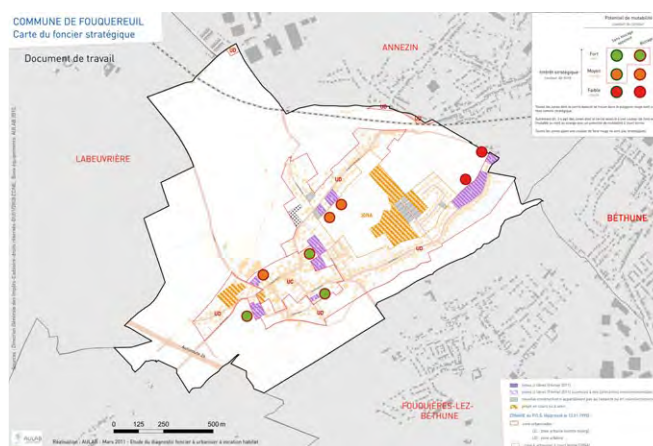


Ce diagnostic proposera une grille de lecture pour le classement des espaces agricoles et pourra compléter les actuels « diagnostics fonciers » proposés par l'Agence.

### • Les diagnostics fonciers préalables à la révision des PLU

Issue d'un travail partenarial en 2009 avec les intercommunalités, l'Établissement Public Foncier Nord Pas-de-Calais, et la DDTM Béthune/Lens, la méthodologie du diagnostic du foncier libre à vocation habitat continue d'être appliquée aux communes mettant en compatibilité leur document d'urbanisme avec le SCoT de l'Artois.

Au 31 mars 2011, **39 communes du SCoT de l'Artois**, dont les 13 communes du SIVOM des 2 Cantons, ont fait l'objet d'un diagnostic du foncier libre à vocation habitat. D'autres demandes ont été reçues et seront traitées dans les mois prochains. La liste des communes est consultable sur le site internet de l'AULAB.



Exemple de carte du foncier stratégique sur une commune du SCoT de l'Artois ayant fait l'objet d'un diagnostic foncier

Le « pack diagnostic foncier » remis à la commune se compose de plusieurs cartes (carte des services et commerces, carte des contraintes environnementales, carte de la Trame Verte et Bleue et/ou PPRI et une carte du foncier stratégique), ainsi que d'un rapport détaillant les disponibilités foncières de la commune et les orientations à suivre afin d'être en accord avec le Document d'Orientations Générales (DOG). Les communes qui souhaitent bénéficier d'un diagnostic foncier dans le cadre de la révision de leur document d'urbanisme peuvent en faire la demande par courrier auprès de l'AULAB.

## • L'intégration du patrimoine minier dans les documents d'urbanisme

En lien avec la Mission Bassin Minier et l'Association Bassin Minier Uni, une réflexion conjointe a été lancée fin 2010, sur l'intégration dans les documents de planification des préconisations et des prescriptions du futur plan de gestion « UNESCO » quand l'ancien Bassin Minier sera classé (le report de la consultation en 2012 laisse désormais un peu plus de temps). Plusieurs PLU qui pourraient préfigurer cette prise en compte, ont été proposés sur le territoire du SCoT de l'Artois qui servirait d'exemple (Marles-les-Mines, Bruay-la-Buissière, quelques communes du PLU du SIVOM des 2 Cantons).

A noter que ce partenariat a également permis d'engager une réflexion partagée avec la direction du patrimoine de l'État Serbe, sur le devenir du patrimoine minier et les mesures de protection à prendre.

## • La prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme

L'AULAB a également participé, en partenariat avec l'EPTB-Lys (ancien SYMSAGEL), à une présentation sur les territoires du SCoT de l'Artois, de la déclinaison des actions du SCoT pour une meilleure gestion des eaux en milieu urbain et rural, en préfiguration de la mise en compatibilité des documents de planification avec le SAGE de la Lys.

## • Les incidences de la démarche Grenelle de l'Environnement sur la planification territoriale

La loi Grenelle 2 a modifié les règles en matière de planification territoriale. A la suite du Pays du Ternois, plusieurs autres territoires du Pas-de-Calais ont engagé une réflexion sur la mise en œuvre de nouveaux outils comme les SCoT ou les PLU intercommunaux.

A la demande d'Élus de plusieurs territoires du sud du Pas-de-Calais, et souvent en accompagnement des services de la DDTM, l'AULAB est intervenue pour présenter la démarche Grenelle de l'Environnement et plus particulièrement ses effets sur la planification territoriale SCoT et PLU.

Plusieurs réunions tant au niveau des Pays, des EPCI ou de communes centres ont ainsi été organisées en 2010 sur les territoires des Pays d'Artois (hors SCoT en cours) et des 7 Vallées.

## • Participation aux actions conduites par la FNAU

L'AULAB participe au sein du réseau des agences à de nombreux groupes de travail thématiques, en particulier ceux concernant les SCoT, le Grenelle de l'Environnement, l'urbanisme commercial... Elle participe aux Rencontres Nationales (en 2010 à Rennes et en 2011 à Paris).

Elle participe également au sein du réseau des agences à de nombreux groupes de travail thématiques, en particulier ceux concernant les SCoT, le Grenelle de l'environnement et la mobilité.

• Participation à la réflexion conduite par la Ville de Béthune et la communauté d'Agglomération Artois Comm. dans le cadre de Béthune-capitale régionale de la culture en 2011, sur les nouveaux modes d'habiter, en lien avec l'École Supérieure du Design de Valenciennes, pour la préparation de l'exposition au Lab-Labanque.

- **Participation aux actions conduites dans le cadre de la coopération métropolitaine (COMET)**

L'AULAB représente, dans le cadre des groupes de travail, le SMESCOTA. Elle intervient également à titre d'expert dans plusieurs actions : la Trame Verte et Bleue, la mobilité et les transports, et, plus particulièrement, dans le renouvellement urbain durable.

Une réflexion sur l'ingénierie territoriale à l'échelle de l'Aire Métropolitaine sera engagée en 2011. Cette ingénierie devra être co-construite avec les structures existantes, comme notre agence d'urbanisme, qui devront s'organiser pour répondre aux objectifs que fixera l'Association Aire Métropolitaine de Lille, désormais opérationnelle, dans son programme d'actions 2011-2013. L'AULAB pourra contribuer à sa réalisation tant au travers des études de son PPA qu'en support à des études spécifiques.

- **Participation aux actions conduites par la Région Nord/Pas-de-Calais (hors actions contractualisées) et le Conseil Général du Pas-de-Calais**

L'AULAB participe aux groupes de travail sur la démarche régionale InterScoT, sur le Schéma Régional Climat Air Énergie, sur la lutte contre l'étalement urbain (atelier foncier), sur les ateliers de coproduction de la politique de démocratie participative etc...

Elle est membre des « fabriques » régionales de prospective 2040, notamment celle portant sur l'environnement.

L'AULAB participera également aux études thématiques souhaitées par le Conseil Général du Pas-de-Calais, notamment sur la jeunesse et sur l'habitat. Elle peut intervenir également en assistance du Département dans le cadre de ses contractualisations avec les EPCI.

- **Accueil du voyage d'études annuel des étudiants de l'Institut Français d'Urbanisme (Université de Paris Marne la Vallée)**

Après Le Havre, Nancy, Rennes, c'est à Béthune que l'AULAB a accueilli pendant une semaine au mois d'octobre un groupe d'enseignants et d'étudiants de l'Institut Français d'Urbanisme (étudiants souvent déjà diplômés, notamment en architecture, souhaitant compléter leur qualification par un master Urbanisme). L'IFU a souhaité que ses étudiants découvrent les réalités d'une conurbation unique en France, celle de l'ancien Bassin Minier et de son organisation particulière autour de ses deux villes centres de taille moyenne, Béthune et Bruay-la-Buissière.

- **Colloque « les villes de demain face aux défis environnementaux et climatiques » (en collaboration avec la DREAL et l'ADEME)**

Fin 2010, l'État, représenté par la DREAL et la délégation régionale de l'ADEME, a demandé à l'AULAB d'organiser un colloque intitulé « les villes de demain face aux défis environnementaux et climatiques ». Il s'agira, à partir d'expériences et de tables rondes, de faire un tour d'horizon des capacités d'adaptation des villes aux changements climatiques et des outils existants ou à créer en matière d'urbanisme. Béthune, territoire d'expérimentation en matières climatique et d'urbanisme durable, accueillera donc cet événement en novembre 2011.

## Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)

### • Accompagnement du PLH du Pays de la Lys Romane

En tant que partenaire, l'Agence est associée au Comité de pilotage du PLH du Pays de la Lys Romane. A ce titre, elle a apporté son analyse notamment à travers son observatoire des évolutions sociales et urbaines. La Communauté de Communes Artois Lys a finalisé son PLH fin 2010. Elle souhaite être accompagnée sur une réflexion en direction des formes d'habitat pour les personnes âgées de son territoire.

### • Accompagnement du PLH du Pays du Ternois

L'Agence a accompagné la dernière phase de la réalisation du PLH du Pays du Ternois, en particulier le programme d'actions à mettre en œuvre sur la Communauté de Communes du Saint-Polois. L'ensemble de la démarche sera réintégré dans le SCoT du Pays du Ternois.

### • Réalisation du PLH de la CCNE

L'Agence d'Urbanisme, réalise avec le soutien de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, le Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de Noeux et Environs.

Véritable outil de prévision et de programmation ayant pour objectif de répondre aux besoins des habitants en termes de logement et d'hébergement, le PLH vise à répartir de façon équilibrée et diversifiée l'offre entre les communes concernées.



La réalisation d'un PLH sur cette intercommunalité marque sa volonté de maîtriser les dynamiques sociales et démographiques en lien avec les territoires voisins, ici en l'occurrence, Artois Comm. et la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin.

L'objectif de cette étude est de poser un diagnostic habitat sur l'ensemble du territoire intercommunal et en définir les enjeux afin de faire émerger une politique de l'habitat (programme d'actions), partagée par les 6 communes, qui réponde aux besoins des habitants, améliore l'équilibre social de l'habitat et contribue à la qualité de vie sur le territoire.

### • PLH d'Artois Comm.

La Communauté d'Agglomération Artois Comm. a engagé la révision de son PLH. Elle a sollicité l'Agence pour l'accompagner dans sa démarche notamment en lui fournissant des données statistiques et géographiques et en lui apportant des informations plus territorialisées issues des études générales réalisées.



## Autres études

- **Participation au Plan Départemental de l'Habitat**

L'AULAB a été associé aux réflexions conduites par le Département du Pas-de-Calais, sur l'élaboration de son Plan Départemental de l'Habitat sur les territoires des SCoT de l'Artois et du Pays du Ternois.

- **Participation à l'observatoire de la sensibilité aux risques de décrochage social et urbain dans les cités minières**

Ce travail animé par la Mission Bassin Minier amène à s'interroger sur l'évolution sociale du parc minier et de sa population, notamment dans le cadre de la mise en oeuvre des politiques de l'habitat ou de renouvellement urbain portées par les collectivités territoriales et donc à devoir caractériser à la fois l'offre en logements (état de rénovation, typologie...), l'état d'occupation du parc et les évolutions sociales (proportion d'ayants droit, de locataires, profils socio-économiques des « nouveaux entrants »), ainsi que les mécanismes de renouvellement de populations engagés et les risques éventuellement liés.

- **Étude sur les dynamiques démographiques sur le SCoT de l'Artois**

Une étude de prospective démographique à l'horizon 2020 a été par ailleurs réalisée en 2010, sur le territoire du SCoT de l'Artois, en partenariat avec l'Institut d'Études Démographiques de l'Université Paris Sorbonne. Elle fera l'objet de publications et de présentations publiques à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011. Une autre étude de prospective démographique sera également réalisée en 2011, sur le territoire du SCoT de l'Artois et du SCoT du Ternois à l'horizon 2020, en partenariat avec l'Institut d'Études Démographiques de l'Université Paris Sorbonne, sur la thématique de la jeunesse.

- **Étude sur les besoins des personnes âgées**

Une étude sera réalisée sur les besoins des personnes âgées du territoire, notamment en logement, à l'heure où le vieillissement de la population devient une réalité incontournable, confirmée par l'étude de prospective démographique en cours de finalisation.

- **Étude sur le logement étudiant**

L'Agence engagera également une étude sur le parc de logement étudiant sur l'agglomération afin de recenser les besoins à venir (étude qui n'a pu être réalisée en raison du congé maternité puis du départ de notre chargée d'études).

- **Étude sur les logements défiscalisés**

Une autre étude a été réalisée dans le cadre d'une réflexion nationale déclinée sur une quinzaine de territoires dont celui de l'Agence, et qui porte sur les effets des programmes de logements réalisés dans le cadre d'opérations de promotion immobilière défiscalisée. Le diagnostic local a été achevé fin 2010. Le rendu national de l'étude est prévu avant la fin 2011.

- **Étude sur la pauvreté et la précarité**

Une telle étude a été réalisée par l'Agence d'Urbanisme de Lille. Il est apparu intéressant de réaliser un diagnostic similaire sur le territoire du SCoT de l'Artois.

## L'étude pôles d'échanges sur les gares de Lillers et d'Isbergues

Dans le cadre de la Politique Globale de Déplacements (PGD) les élus de la CCAF et de la CCAL ont affirmé le rôle central qu'ils souhaitent donner aux gares de Lillers et d'Isbergues dans l'organisation des réseaux de transports et donc de la mobilité à l'échelle du Pays de la Lys Romane.

A cet effet, l'AULAB a engagé, pour le compte des intercommunalités, deux études de type « pôles d'échanges » lancées conjointement sur les 2 gares en complément des AEU concernant ces communes, avec le soutien de la Région.

L'étude pôle d'échanges sur la gare de Lillers s'est achevée fin 2010, l'étude sur la gare d'Isbergues étant en cours de finalisation.



## L'étude pôles d'échanges sur les gares de Merville et de Sailly-sur-la-Lys

Dans le cadre de la politique régionale des transports, le Schéma Régional des Transports, adopté le 22 novembre 2006, prévoit l'éventuelle réouverture au trafic voyageurs de la ligne Armentières-Merville, qui apparaît sur la carte des infrastructures et services de transports publics ferroviaires à l'horizon 2020.

L'étude réalisée par la Région sur la réouverture au trafic voyageur de la ligne ferroviaire Merville-Armentières est achevée. Les communes de Merville et de Sailly-sur-la-Lys, directement concernées, ont souhaité qu'une réflexion complémentaire, si le principe de cette réouverture aux voyageurs était acté, soit menée (étude « pôle d'échanges » à Merville et « halte ferroviaire » à Sailly-sur-la-Lys).



## Le schéma d'aménagement des infrastructures

Les nouvelles études sur la déviation de la RD 941 (Béthune-La Bassée) ont été lancées fin 2009 par le Département du Pas-de-Calais. Elles devraient prendre en compte (à confirmer) la liaison entre la RD 941 (déviation sud de Béthune) et la RD 937 (déviation de Noeux-les-Mines).

L'Agence pourrait accompagner ces études d'infrastructures routières qui sont également des vecteurs d'aménagement et de développement des territoires concernés, sous forme d'étude de contrat d'axe, afin de proposer des mesures réglementaires (PLU) tant de protection que de valorisation des fonciers riverains.

Il pourrait en être de même pour la liaison fluviale Béthune/Merville si les collectivités en manifestaient l'intention (idem pour le projet de plateforme multimodale, liée à la réalisation de cette liaison).

L'Office de Tourisme Intercommunal et Artois Comm. ont souhaité relancer la réflexion sur le tourisme et la voie d'eau (« tourisme fluvestre ») complémentaire des réflexions engagées par la Ville de Béthune sur la création d'un port de plaisance. Cette étude prospective pourrait être réalisée en 2011.



## La synthèse des études TCSP

Le choix des tracés définitifs du TCSP entre le Bruaysis (Houdain) et le Béthunois (Beuvry) doit être arrêté mi-2011. Les services de l'État ont souhaité que la démarche de contrat d'axe qui avait été proposée par les maires de Béthune et de Bruay-la-Buissière, puisse se concrétiser et que l'AULAB la réalise en 2011 dans le cadre de la déclinaison du SCoT de l'Artois.

## L'atlas de l'accidentologie

Dans le cadre du suivi et de la mise en oeuvre du SCoT de l'Artois, un atlas cartographique de l'accidentologie va être réalisé en partenariat avec l'Unité Sécurité Routière de la DDTM du Pas-de-Calais. Cette atlas sera un outil mobilisable dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et dans le cadre des actions et aménagements mis en oeuvre par les différents gestionnaires de voirie.

Chaque commune disposera d'une cartographie spécifique, les différentes communes étant regroupées par EPCI.



## L'Atlas cartographique de la Trame verte et bleue du territoire SCoT de l'Artois

Dans le cadre de la déclinaison du Schéma régional de la Trame verte et bleue, l'Agence d'Urbanisme coproduit avec la Mission Bassin Minier, un Atlas cartographique de la Trame verte et bleue à l'échelle du SCoT de l'Artois. Cette étude, à caractère expérimental et reproductible et dont le travail a débuté en 2007, a été présentée aux Élus du territoire durant le premier semestre 2010.

La finalité de cette étude est de retranscrire les espaces naturels et ordinaires d'intérêt majeur (« cœurs de nature ») et les principes de corridors écologiques identifiés et déclinés à l'échelle de la parcelle, dans les documents d'urbanisme locaux afin de les protéger.

Cette déclinaison territoriale a été présentée en mai 2010 dans le cadre de l'aire métropolitaine lilloise ainsi qu'en mars 2011 à l'occasion des rendez-vous du Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) Nord-Picardie.

Un document de synthèse, appelé « La trame verte et bleue, un atout à préserver pour notre territoire », sera diffusé au cours du premier semestre 2011 en accompagnement de la version finalisée de l'atlas cartographique de la Trame verte et bleue.



### • Déclinaison communale de la Trame verte et bleue du territoire du SCoT de l'Artois sur la commune de Norrent-Fontes

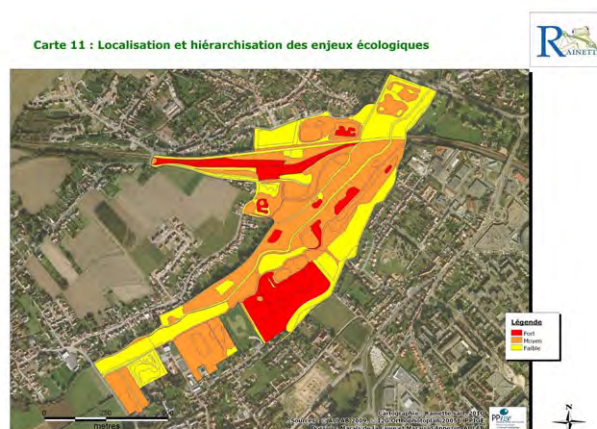
Fin 2010, la commune de Norrent-Fontes a sollicité l'AULAB, dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme, afin d'intégrer la Trame verte et bleue sur l'intégralité du territoire communal.

L'Agence a réalisé un travail expérimental de regroupement des différentes études environnementales sur la commune (trames vertes et bleues régionales et territoriales et études complémentaires d'aménagement), de localisation des éléments naturels et paysagers existants (boisements, alignements d'arbres, haies...) et a proposé des préconisations afin de préserver et d'accroître le maillage des trames vertes et bleue, notamment sur les parcelles urbanisables. Ces propositions seront ensuite intégrées et l'étude annexée au document du PLU (PADD, orientations d'aménagement et de programmation, plan de zonage, règlement...).

## Autres études

- **Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) sur l'espace naturel intercommunal du Marais de la Lawe**

Les communes d'Annezin, de Béthune, de Fouquereuil et de Fouquières-les-Béthune ont sollicité l'AULAB pour engager une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) sur le site du Marais de la Lawe. L'objectif de cette étude est de définir un projet d'aménagement, sur le modèle du Parc de la Deûle (situé sur la Communauté Urbaine de Lille Métropole), qui intégrera à la fois des espaces de nature préservée, des espaces naturels dédiés à l'observation et à la promenade et des espaces récréatifs.



L'AEU est accompagnée d'un diagnostic faunistique et floristique qui s'est achevé au premier trimestre 2011. Les enjeux du diagnostic de l'AEU ont été présentés en juillet 2010 devant l'ensemble des partenaires du projet. Début 2011, les orientations et les éléments de programmation, reprenant les propositions de l'inventaire faunistique et floristique, sont en cours de validation et pourront aboutir à l'élaboration de principes d'aménagement.

- **Devenir et potentiel de la zone économique « Nitrochimie » située sur les communes de Billy-Berclau et Wingles**

L'AULAB est également associée aux réflexions conduites sur la requalification du site Nitrochimie qui constitue un lieu majeur et stratégique de la Trame verte et bleue entre les agglomérations de Lille, Lens et Béthune.

- **Participation au groupe de travail sur la mise en œuvre de la convention européenne des paysages dans la région Nord-Pas-de-Calais**

L'agence est associée à la réflexion sur la prise en compte des paysages régionaux, au sein d'un groupe de travail spécifique conduit par la DREAL. Cette démarche a pour but de décliner les objectifs de la convention européenne du paysage en les articulant avec les actions territoriales et d'organiser chaque année la journée interdépartementale sur les paysages.

# Introduire et développer la nature dans les espaces urbains. Améliorer l'environnement

## • Schéma Directeur des réseaux de chaleur de la Ville de Béthune

Le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs ambitieux en matière énergétique et relance l'intérêt envers les réseaux de chaleur notamment pour leur rôle joué dans le développement des énergies renouvelables et de récupération.

Aujourd'hui, la ville de Béthune possède deux réseaux de chaleur interconnectés. Pour rendre effective la modernisation et l'extension de ces réseaux, l'AULAB réalise un Schéma Directeur de réseaux de chaleur courant 2011 à partir d'une méthodologie élaborée par l'ADEME et l'association AMORCE. L'objectif de cette étude est de réaliser un diagnostic de l'existant et de définir les modalités de modernisation (vers une chaufferie biomasse) et d'extension des réseaux vers les quartiers renouvelés à proximité de la gare totalisant près de 1 500 logements.

## • Participation aux groupes de travail pour le Plan Climat Territorial (PCT) du Pays de la Lys Romane

Le Pays de la Lys Romane a lancé sa démarche de Plan Climat Territorial en octobre 2008 avec pour horizon 2013 la réalisation de son programme d'actions.

Celui-ci vise à l'excellence territoriale prônée dans la Charte de Pays en s'appuyant sur trois axes principaux que sont la diminution des gaz à effet de serre, la réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables. C'est une action environnementale concertée entre tous les acteurs intervenants sur le territoire. L'AULAB est associée en tant que partenaire et participe aux différents groupes de travail pour la définition du programme d'actions 2008-2013.

## • Participation au comité national d'évaluation de l'adaptation des aires urbaines au changement climatique

A noter que l'Agence est membre du comité national d'évaluation de l'adaptation des aires urbaines au changement climatique, mis en place par l'ADEME dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Quatre agglomérations ont été choisies (Nantes, Grenoble, Montpellier et Béthune) pour tester un outil d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités d'adaptations des territoires urbains aux effets des changements climatiques à l'horizon 2050. Cet outil sera testé en 2011 sur 2 ou 3 sites des 4 territoires retenus dans la phase précédente, et qui seront choisis par l'ADEME national au vu de leur caractère exemplaire.

L'Agence participe également aux ateliers du Schéma Régional Climat Air Énergie, en cours d'élaboration.

L'État (DREAL) et l'ADEME ont demandé à l'Agence d'organiser un colloque régional sur le thème « Urbanisme durable et adaptation au changement climatique ».

Le Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais a demandé à l'Agence de piloter, dans le cadre du SRADT, l'atelier sur « comment développer la résilience régionale pour construire un futur durable », en déclinaison de la même stratégie de transition écologique.

# Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation

## Les Observatoires de l'Agence

La mission d'observation est à la base de toutes les études et réflexions produites par l'AULAB. Un ensemble de moyens a été mis en place pour essayer de répondre aux questions des partenaires et Élus du territoire sur 4 champs principaux d'observation : déplacements, développement économique, environnement, évolutions sociales et urbaines.

Toutes les données produites ou récoltées participent à la réalisation de diagnostic ou de suivi d'études et sont également valorisées dans le cadre des lettres des observatoires.

### • Observatoire des évolutions sociales et urbaines

Les dernières publications parues :

- Les dispositifs d'aide fiscale à l'investissement locatif ;
- Le vieillissement de la population.

À venir :

- Emploi, pauvreté et indice de développement humain ;
- Recensement actualisé de la population et évolution de la construction de logements.



### • Observatoire des déplacements

Les dernières publications parues :

- Le transport fluvial de marchandises ;
- La mobilité des 55 ans et plus.

À venir :

- Le trafic routier et l'accidentologie (données actualisées) ;
- Les migrations domicile-travail ;
- L'atlas communal et intercommunal de l'accidentologie.



### • Observatoire du développement économique

Les dernières publications parues :

- La fiscalité des collectivités et des ménages en 2008 ;
- L'évolution du commerce de grande distribution.

À venir :

- Les services aux entreprises ;
- L'actualisation des données sur la fiscalité.



# Construire des outils partagés d'observation et d'

## • Observatoire de l'environnement

La dernière publication parue :

- La Ressource en Eau : Qualité et Pressions.

A venir :

- La ressource en eau : disponibilité ;
- Les sols ;
- La qualité de l'air.



## Les lettres de l'AULAB

Ces dossiers seront publiés sous forme de notes de synthèse des études générales réalisées par l'AULAB. Après celles réalisées sur « les orientations à la loupe du SCoT de l'Artois », la méthodologie des diagnostics du foncier urbanisable, les outils du foncier et la synthèse de l'action DATAR « 20 villes moyennes témoins » de Béthune, ces dossiers porteront en 2011 sur :

- la trame verte et bleue, un atout à préserver pour notre territoire ;
- l'analyse et les perspectives démographiques de l'arrondissement en 2020 ;
- les nouvelles formes de l'habitat individuel ;
- le recollement des enquêtes ménages déplacements sur l'aire métropolitaine, en partenariat avec les autres structures d'études ;
- la jeunesse (étude réalisée avec le Conseil Général du Pas de Calais, en partenariat avec les agences d'urbanisme de Saint-Omer et de Boulogne-sur-Mer).

## Le Site Internet de l'AULAB

Le site Internet de l'AULAB, organisé en 4 parties, a vocation à faire connaître la structure aux partenaires et au grand public à travers :

- la présentation du territoire et des missions de l'Agence ;
- la présentation des études menées par l'Agence aussi bien à l'échelle de la planification que du projet urbain ;
- l'explication de l'organisation des Observatoires thématiques ;
- un accès aux principales ressources diffusables de l'Agence.

Le site est consultable à l'adresse suivante : [www.aulab.fr](http://www.aulab.fr)





## Le Système d'Information Géographique (SIG)

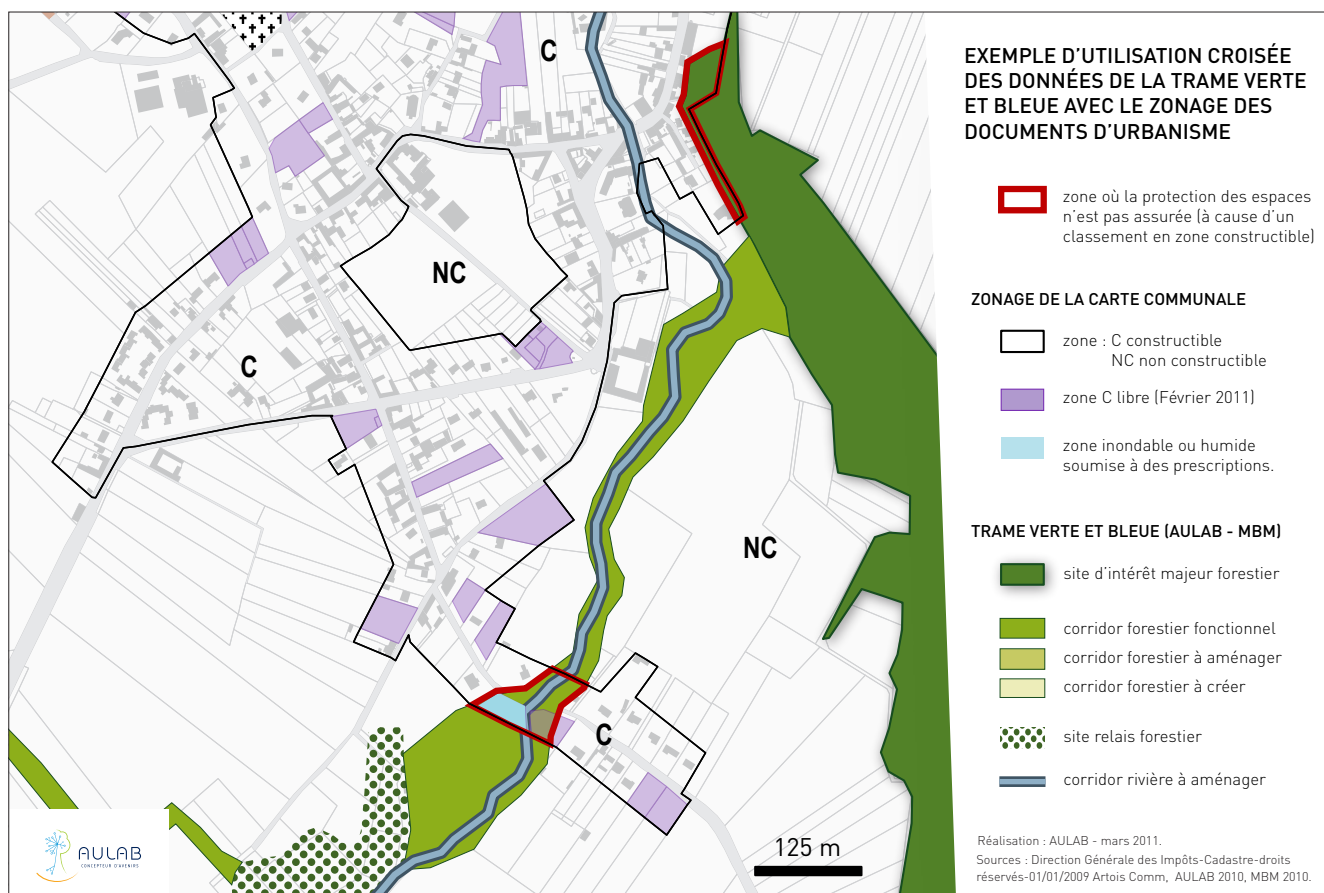
Outil transversal d'observation et d'analyse, le SIG apporte une dimension spatiale aux études. Il permet de situer les données dans l'espace, d'analyser leur répartition géographique, de les croiser entre elles et de transcrire les résultats sous forme cartographique. Il améliore ainsi notre compréhension des phénomènes structurant le territoire et aide à la prise de décision.

### • Production de données

En 2010, en appui aux différentes études en cours, l'Agence a notamment lancé la production de plusieurs bases de données géographiques métiers :

#### - Trame verte et bleue :

Dans le cadre de la réalisation de l'Atlas cartographique de la Trame verte et bleue, les espaces naturels et ordinaires d'intérêt majeur et les principes de corridors écologiques identifiés au cours de l'étude ont été stockés sous la forme de couches de données géoréférencées. Ils sont ainsi mobilisables pour les besoins d'autres études ; en outre, ils peuvent être croisés avec différentes données, par exemple les zonages des documents d'urbanisme.



# Construire des outils partagés d'observation et d'

## - Base équipements :

Lors de la réalisation des diagnostics fonciers communaux, un inventaire systématique des équipements est effectué sur la commune étudiée. Il s'appuie sur le recoupement de plusieurs bases de données exogènes et sites Internet ; il s'accompagne également d'une vérification sur le terrain.

L'inventaire est ensuite structuré selon une nomenclature d'une soixantaine de classes, regroupées en grandes catégories : commerces de proximité, établissements culturels, établissements scolaires, principales structures publiques, lieux de restauration, édifices religieux, équipements sportifs et de loisirs, établissements médicaux...

La donnée géographique obtenue est précise (à l'échelle de la parcelle cadastrale) et couvre à l'heure actuelle 40 communes du territoire du SCoT de l'Artois. Le même projet est prévu sur le territoire du SCoT du Pays du Ternois.

*Les communes intéressées par la réalisation d'une carte grand format des équipements présents sur leur territoire peuvent en faire la demande à l'Agence d'Urbanisme.*



## - Zonage des documents d'urbanisme :

En 2007, l'Agence a créé une version numérisée et géoréférencée des zonages des documents d'urbanisme (POS, PLU et cartes communales) des communes du territoire du SCoT de l'Artois. Depuis, plusieurs mises à jour ont été effectuées. Une seconde version de la donnée, actualisée et plus précise, est en cours de réalisation. Elle s'appuie sur les préconisations du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG).

## - Occupation du sol :

Le suivi de l'occupation du sol représente un axe fort dans les politiques d'aménagement et de planification des territoires. Il permet des analyses fines sur un large éventail de thématiques (dynamiques d'artificialisation des sols, morcellement du paysage, évolutions des terres agricoles...).

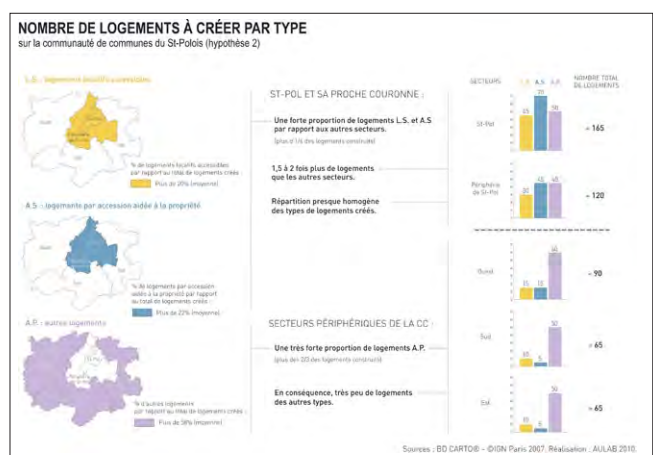
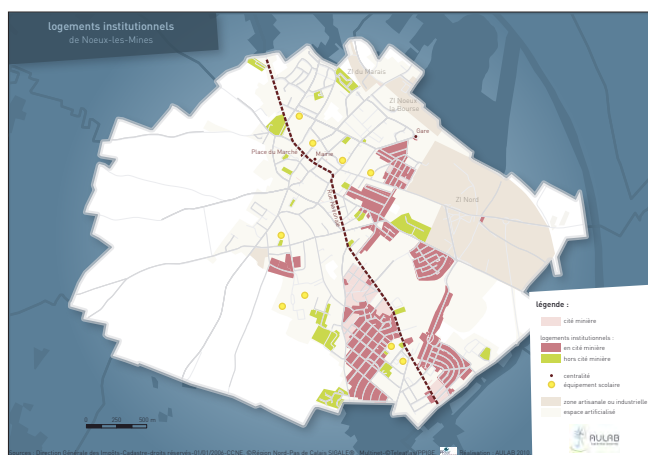
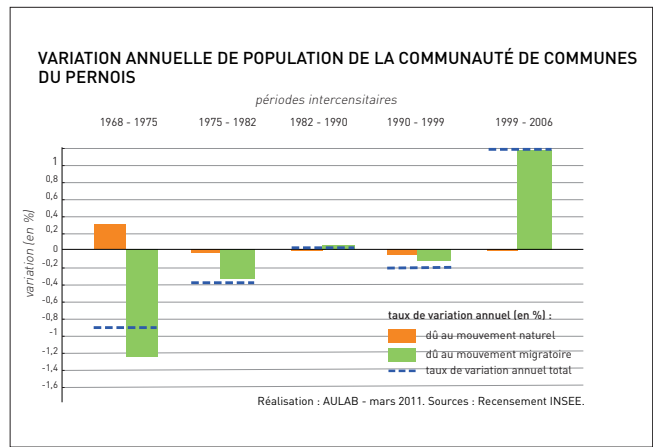
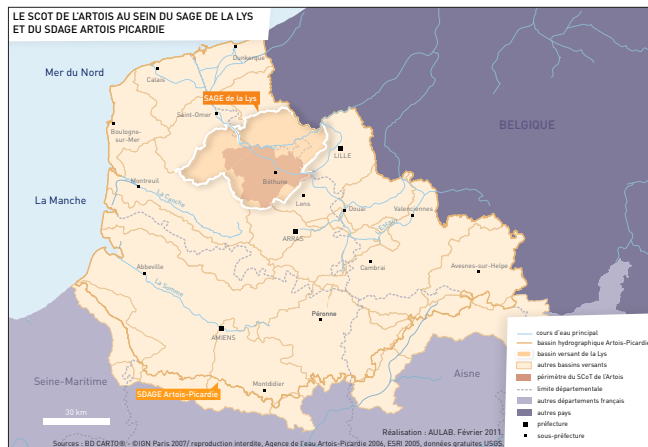
Grâce à un partenariat entre 4 Syndicats Mixtes de SCoT et un Parc Naturel Régional, le SMESCOTA s'est doté d'une donnée occupation du sol 2009 à une échelle précise (1/7500). Elle s'appuie sur une nomenclature en 3 niveaux de détail (le niveau le plus fin comprend 53 classes). Elle sera complétée en 2011 par une donnée « occupation du sol historique », couvrant la période de 1971 à 2009 (sur 6 dates).

- Données sur le territoire du Pays du Ternois :

L'Agence a commencé l'acquisition des données référentielles et thématiques indispensables à la mise en œuvre du SCoT du Pays du Ternois. Ce fonds sera enrichi au fur et à mesure de l'avancement du projet de SCoT.

• **Soutien aux études**

Parallèlement à la capitalisation et l'administration de données, le SIG apporte un soutien aux études et observatoires de l'Agence par le biais d'analyses spatiales et de rendus cartographiques.





Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune  
Centre Jean Monnet I-8 Avenue de Paris-Bat C-Entrée Piémont -62400 Béthune  
Tél : 03 21 56 11 42-Fax : 03 21 56 17 03-contact@aulab.fr-www.aulab.fr